

Décision

Générale

colonial

Décision n° 320 du 26 mars 1948

n° 320

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 mars 1948

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1948

Date du numéro
31 mars 1948

TEXTE INTÉGRAL

Le caporal-chef Mansilla est chargé du fonctionnement du poste météorologique de l'Arta, du 1er octobre 1947 au 30 avril 1948. L'intéressé aura droit à une gratification mensuelle de mille francs. Le poste météorologique de l'Arta sera fermé pour compter du 1er mai 1948.